

Etanchéité du bâtiment et des travaux publics

RNCP31066 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	233
Formacode(s)	22437, 22421
Code(s) ROME	F1613
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel des métiers de l'étanchéité du bâtiment et des TP construit, installe, entretien ou rénove l'étanchéité et l'isolation des bâtiments/ouvrages sur lesquels il intervient.

Ces métiers s'appuient sur un cadre technique et juridique qui évolue régulièrement en fonction des nouvelles réglementations et normes (conception, sécurité, exploitation,...

Le titulaire de cette spécialité de BP exerce son activité dans les entreprises spécialisées dans la mise en oeuvre de complexes d'étanchéité des secteurs du bâtiment et des TP sur des chantiers neufs ou de rénovation.

La transition énergétique nécessite de prendre en compte les paramètres liés au développement durable.

L'évolution des outils et applications numériques nécessite d'intégrer les pratiques novatrices en adéquation avec les besoins professionnels exprimés.

Ses compétences s'exercent dans des conditions optimales de sécurité et de protection de la santé, en environnements extérieur, intérieur et qui nécessitent des précautions particulières liées aux travaux en hauteur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP31066BC01 — U11 Analyse technique d'un ouvrage

LISTE DE COMPÉTENCES

collecter les informations

décoder les informations

traduire une solution technique

effectuer des choix techniques et méthodologiques

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31066BC02 — U12 Organisation de chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

déterminer les besoins des travaux

évaluer les risques et proposer les mesures de prévention

réaliser un devis sur un ouvrage existant

gérer et stocker les approvisionnements

suivre et mettre à jour un planning

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31066BC03 — U20 Réalisation et mise en oeuvre

LISTE DE COMPÉTENCES

organiser la réalisation des tâches

réaliser tout ou partie d'un complexe d'étanchéité

réaliser tout ou partie d'un bardage

réaliser tout ou partie d'un point singulier

réaliser des contrôles et des autocontrôles

contrôler et maintenir l'équipement de mise en oeuvre

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31066BC04 — U30 Maintenance et contrôle d'un ouvrage/communication

LISTE DE COMPÉTENCES

émettre et recevoir des informations

établir un rapport d'activités oral ou écrit

participer à l'encadrement d'une équipe

établir un diagnostic sur existant

mettre en oeuvre les mesures de prévention des risques professionnels

réparer un désordre

installer et maintenir un système d'asservissement

répondre aux exigences d'un contrat d'entretien

suivre un protocole de recherche de fuite

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31066BC05 — U40 Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

rechercher, extraire et organiser l'information

proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution

expérimenter, simuler

critiquer un résultat, argumenter

rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31066BC06 — U50 Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

rechercher, extraire et organiser l'information

proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

expérimenter, simuler

critiquer un résultat, argumenter

rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31066BC07 — U60 Expression et connaissance du monde

LISTE DE COMPÉTENCES

(français et histoire géographie)
produire et analyse des discours de nature variée
produire et analyser des supports utilisant des langages différents
mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31066BC08 — U70 Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

compétences de niveau B1+ du CECRL :
s'exprimer oralement en continu
interagir en langue étrangère
comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiments et Travaux publics

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Etanchéiste, étancheur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 083 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X31 — Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 761
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X31 — Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité :

- d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité :

- d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)

COMPOSITION DU JURY — VAE

le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité :

- d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 941 €
Selon la branche	7 650 € – 14 771 €
Prise en charge	Branches concernées
10 941 €	Valeur par défaut · 210 branches
14 771 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
7 774 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 650 €	CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP987

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38300

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31066/>